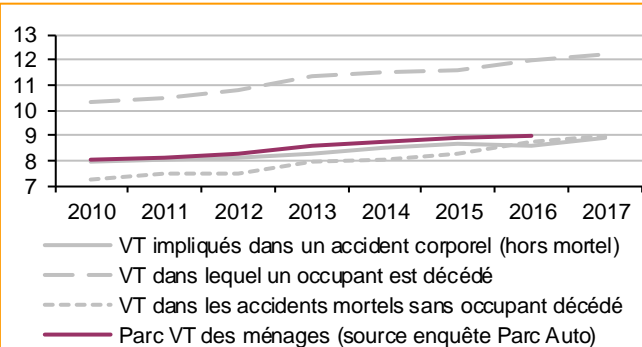


## Les accidents selon les caractéristiques des véhicules

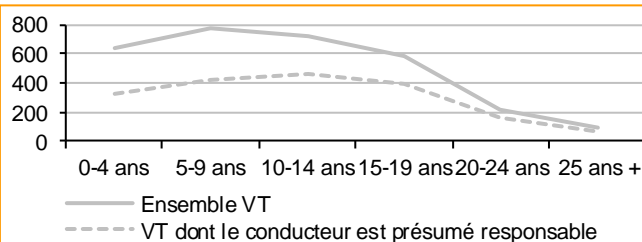
L'âge moyen des VT impliqués dans un accident mortel augmente chaque année et atteint en 2017<sup>2</sup> 10,5 ans. Il est de 12,2 ans pour les VT dans lesquels un usager est décédé. Entre 2013 et 2017, la puissance moyenne des VT accidentés est de 102 ch. Les 18-24 ans ont des véhicules moins puissants (90 ch de puissance moyenne).

Sur 5 ans, la cylindrée moyenne des motos accidentées est de 552 cm<sup>3</sup>, contre 733 cm<sup>3</sup> pour les motos sur lesquelles un usager est décédé.

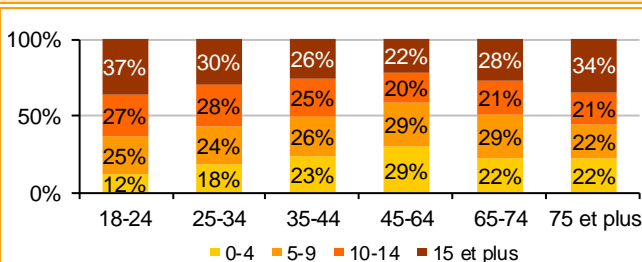
Evolution de l'âge moyen des véhicules de tourisme (VT) depuis 2010



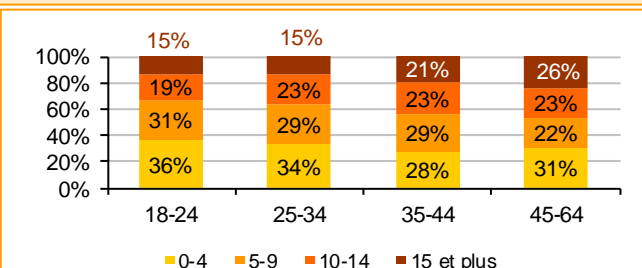
Nombre de VT impliqués dans un accident mortel en 2017 en fonction de leur âge



Répartition des VT impliqués dans un accident mortel en 2017 selon leur ancienneté et l'âge du conducteur



Répartition des motocyclettes impliquées dans un accident mortel entre 2013 et 2017 selon leur ancienneté et l'âge du conducteur



### Parc automobile et 2RM des ménages<sup>1</sup>

L'âge moyen du parc automobile des ménages en France métropolitaine continue d'augmenter, il est de 9 ans en 2016. Les véhicules de tourisme (VT) de 8 ans et plus constituent 48 % du parc, ceux de 10 ans et plus 37 % et ceux de 14 ans et plus 21 %.

L'âge moyen du parc 2RM des ménages augmente en 2016 et atteint 11,4 ans.

### Age des véhicules de tourisme (VT) impliqués dans un accident mortel

3 073 VT ont été impliqués en 2017 dans un accident mortel, dont 1 609 dans lesquels une personne est décédée. 1 865 VT ont un conducteur présumé responsable de l'accident mortel.

Dans les accidents mortels, l'âge moyen des VT<sup>2</sup> impliqués augmente à l'instar du parc, il est de 10,5 ans en 2017 contre 8,9 en 2010. En 2017, l'âge moyen des VT avec un occupant tué s'élève à 12,2 ans alors qu'il n'est que de 9,0 ans lorsqu'aucun occupant du VT n'est tué. L'âge moyen des VT présumés responsables est de 11,4 ans.

21 % des VT impliqués dans un accident mortel ont moins de 5 ans, contre 32 % dans le parc des ménages. Les seniors et les jeunes ont des véhicules plus anciens : 34 % des conducteurs de 75 ans et plus et 37 % des conducteurs de 18-24 ans ont un VT de 15 ans ou plus. Seuls 12 % des conducteurs de 18-24 ans ont un VT de moins de 5 ans.

34 % des conducteurs de VT de moins de 5 ans ont entre 45 et 64 ans. 34 % des VT de 25 ans et plus sont conduits par une personne de 65 ans et plus.

Un VT de moins de 10 ans sur deux a un conducteur présumé responsable, c'est 76 % des VT de plus de 25 ans.

### Age des 2RM impliqués dans un accident mortel entre 2013 et 2017

3 314 2RM ont été impliqués dans les accidents mortels (300 cyclomoteurs et 3 014 motocyclettes). L'âge moyen de l'ensemble des 2RM impliqués dans un accident mortel est de 8,2 ans (5,2 ans pour les cyclomoteurs et 8,5 ans pour les motocyclettes).

Parmi les motocyclettes, 1 730 ont un conducteur présumé responsable de l'accident. L'âge moyen de ces motocyclettes est de 8,4 ans. 67 % des motocyclettes ont une ancienneté de 10 ans et moins, 41 % ont 5 ans et moins.

67 % des 18-24 ans conducteurs de motocyclettes impliqués dans un accident mortel ont un véhicule d'une ancienneté de moins de 10 ans (57 % chez les 35-44 ans et 53 % chez les 45-64 ans).

<sup>1</sup> Enquête Parc auto, TNS Sofres, 2017.

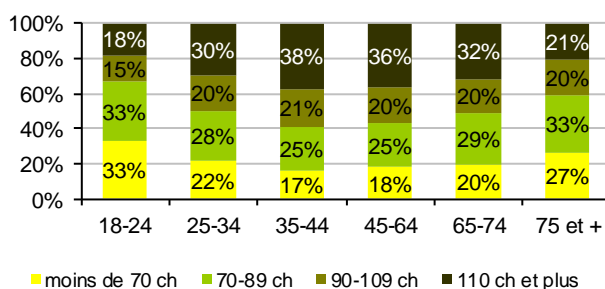
<sup>2</sup> Suite à un changement du logiciel de la police nationale, les données 2015 à 2017 ont été redressées pour être exploitables.

## Code National d'Identification du Type

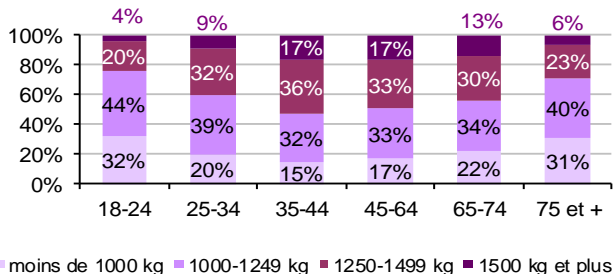
Le fichier national des accidents corporels de la circulation comprend un champ sur le CNIT du véhicule. Ce champ n'est pas toujours renseigné. Ce code est disponible sur la carte grise du véhicule.

Le CNIT permet de connaître un certain nombre d'informations sur les véhicules (marque, modèle, puissance, masse, cylindrée...).

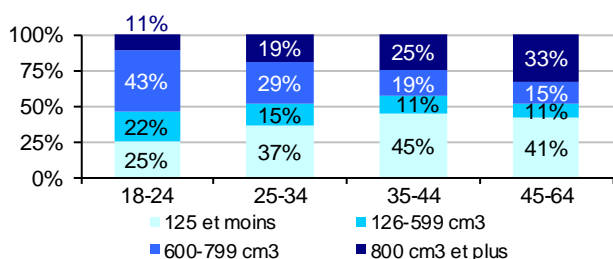
## Répartition des VT accidentés selon la puissance et la classe d'âge des conducteurs entre 2013 et 2017



## Répartition des VT accidentés selon la masse et la classe d'âge des conducteurs entre 2013 et 2017



## Répartition des motocyclettes accidentées selon la cylindrée et la classe d'âge des conducteurs entre 2013 et 2017



## Caractéristiques des VT accidentés entre 2013 et 2017<sup>1</sup>

66 % des 287 167 VT impliqués dans un accident corporel entre 2013 et 2017 ont un CNIT renseigné dans le BAAC (54 % des VT dans lequel une personne est décédée). Ces VT appartiennent à 83 marques différentes.

La puissance moyenne des VT impliqués dans un accident de la route est de 102 ch. Elle est sensiblement supérieure à celle du parc national (66 ch).

Dans les accidents corporels, les 18-24 ans conduisent des VT de 90 ch en moyenne alors que la puissance moyenne des VT conduits par les 35-44 ans est de 107 ch et de 106 ch chez les 45-64 ans. 67 % des jeunes de 18-24 ans conduisent un véhicule de moins de 90 ch contre 41 % des 35-44 ans.

Les conducteurs novices impliqués dans les accidents corporels conduisent des VT d'une puissance moyenne de 95 ch. 41 % d'entre eux ont un VT d'une puissance supérieure à 90 ch.

La masse moyenne des VT accidentés est de 1 214 kg, celle des VT dans lequel une personne est décédée est à peine plus légère (1 187 kg). La masse moyenne des VT dans le parc national est de 1 048 kg. 76 % des jeunes de 18 à 24 ans et 71 % des personnes de 75 ans et plus conduisent des VT de moins de 1 250 kg, contre 47 % des 35-44 ans. Les jeunes conduisent des véhicules de masse moyenne 1 117 kg. Les 45-64 ans conduisent de plus gros modèles (1 259 kg en moyenne).

## Caractéristiques des motocyclettes entre 2013 et 2017

Sur 5 ans, 54 % des 65 068 motocyclettes impliquées dans un accident corporel ont un CNIT renseigné dans le BAAC (45 % des motocyclettes sur lesquelles une personne est décédée).

La cylindrée moyenne des motocyclettes accidentées entre 2013 et 2017 est de 552 cm<sup>3</sup>, celle des motocyclettes sur lesquelles un usager est décédé est de 733 cm<sup>3</sup>. La cylindrée des 2RM du parc national<sup>1</sup> est de 309 cm<sup>3</sup>. La cylindrée des motocyclettes dont le conducteur est présumé responsable de l'accident corporel est peu différente (538 cm<sup>3</sup> en moyenne pour les motocyclettes accidentées).

Les jeunes de 18-24 ans ont fréquemment une motocyclette de cylindrée intermédiaire (65 % entre 126 et 799 cm<sup>3</sup>) alors que les motocyclettes des 45-64 ans présentent une répartition plus contrastée, avec à la fois une forte proportion de faibles cylindrées (41 % de 125 cm<sup>3</sup> et moins) et une forte proportion de grosses cylindrées (33 % de 800 cm<sup>3</sup> et plus), la catégorie intermédiaire étant nettement moins utilisée (26 % entre 126 et 799 cm<sup>3</sup>).

<sup>1</sup> Les données sur le parc national viennent du Système d'immatriculation des véhicules, fournies par l'Agence nationale des titres sécurisés au 1<sup>er</sup> juillet 2018.